Inscriptions à l’école de Rainville :

M. Noviant président du SIVU, Mme Gand directrice de l’école et Mme Maginel directrice du péri-scolaire organiseront des inscriptions et admissions conjointes,

**à la mairie de Rainville, deux matinées de 11h à 12h :**

**samedis 11 et 18 mai 2019**.

Le carnet de santé et le livret de famille sont nécessaires pour que la mairie délivre un certificat d’inscription, transmis à l’école.

Les futurs enfants de PS pourront bénéficier d’une matinée d’accueil à l’école

 **jeudi 4 juillet de 9h30 à 11h30**.